



Cegedim Assurances et ses clients engagent la généralisation de la norme Visiodroits

Paris, le 13 novembre 2014 – [Cegedim Assurances](#), numéro un du marché français des logiciels et services dédiés à l'Assurance de Personnes, annonce le déploiement de la norme Visiodroits auprès des pharmaciens par le CETIP, son opérateur de tiers payant, pour les marques *SP santé* et *iSanté*.

Un gage de confiance pour les professionnels de santé et les complémentaires

Le tiers payant pharmaceutique, qui est l'un des services les plus utilisés par les Assureurs Maladie Complémentaires (AMC), connaît de nombreuses évolutions compte tenu notamment du développement des services en ligne depuis le poste de travail des pharmaciens.

Dès 2011, les organismes complémentaires ont engagé, avec les Organisations Professionnelles représentatives des pharmaciens, le projet suivant : mettre à disposition des pharmaciens une solution de demande de droits en ligne pour les patients qui en bénéficient. Les droits numériques se substituent alors aux droits scripturaux de l'attestation papier. Ce projet s'appuie désormais sur le cahier des charges « Visiodroits », qui définit les échanges pouvant être effectués en ligne entre les pharmaciens et les AMC.

Il offre une meilleure garantie de paiement au pharmacien, en confirmant l'existence du droit au tiers payant pour le bénéficiaire présent dans l'officine et en y adjoignant une durée de validité de l'accréditation ainsi donnée (cette durée est fixée à 3 mois et ne pourra être remise en cause que par une révocation provenant de l'AMC). Ainsi, le volume des indus ou des rejets de paiement se trouve très nettement réduit dès lors que le pharmacien a exécuté les opérations d'acquisition et de vérification des droits.

Trois nouveaux AMC clients du CETIP vont déployer le service

Dès la fin de l'année 2014, AXA, GROUPAMA et GAN pour *SP santé* et la MATMUT pour *iSanté*, utiliseront ce dispositif. A cette date, le service Visiodroits couvrira donc une population supplémentaire de 3,5 millions de personnes. Ces AMC seront progressivement suivis par d'autres organismes complémentaires partenaires de *SP santé* et *iSanté* au cours de l'année 2015.

Ce service innovant pour les officines, déjà proposé par plusieurs éditeurs de logiciels officinaux, sera également déployé progressivement auprès de l'ensemble du parc des pharmacies.

De nouvelles fonctionnalités à venir

Grâce à la solution Visiodroits, le fonctionnement du tiers payant est sensiblement amélioré par l'identification des droits des adhérents et les bénéfices pour le professionnel de santé sont immédiats. Sans saisie supplémentaire, il peut directement enrichir son poste de travail d'informations permettant une meilleure gestion du service de tiers payant et une fiabilisation des données relatives à ses patients.

A court terme, le pharmacien pourra également bénéficier d'une prise en charge plus précise des médicaments et disposer d'une tarification en ligne des prestations sur la base de chacun des produits délivrés, sur des périmètres élargis : médicaments non remboursés, auto-prescription ou encore prestations de conseil. Afin de garantir la confidentialité de ces opérations et conformément aux exigences de la CNIL, ces nouveaux services préserveront l'anonymat du bénéficiaire.

A propos de Cegedim Assurances : La Business Unit Cegedim Assurances regroupe l'ensemble des produits et services du Groupe destinés aux assureurs, mutuelles et institutions de prévoyance, à travers ses filiales Cegedim Activ, Midiway, CETIP (tiers payant SP santé et iSanté) et iGestion. Cette BU rassemble des synergies sur l'ensemble de la chaîne d'échanges allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire.

A propos de CETIP : Leader en France de la gestion de tiers payant, le CETIP gère deux marques de tiers payant : SP santé et iSanté pour le compte de 20 millions de personnes protégées. Le système du CETIP a pour vocation de développer, pour le compte d'organismes d'assurance maladie complémentaire, des services de tiers payant et de nouveaux services innovants en relation avec l'offre de soins, grâce au savoir-faire et à l'expertise d'un groupe spécialisé dans les métiers de la santé.

A propos de Cegedim : Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance. Leader mondial du CRM santé, Cegedim est également un des premiers fournisseurs de données stratégiques consacrées à ce secteur. Cegedim compte 8 000 collaborateurs dans plus de 80 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 902 millions d'euros en 2013. Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM).
Pour en savoir plus : www.cegedim.fr
Et suivez Cegedim sur Twitter : [@CegedimGroup](https://twitter.com/CegedimGroup)

Contacts :

Aude BALLEYDIER
Cegedim
Relations presse
Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81
aude.balleydier@cegedim.fr

Caroline DUCLOS
Cegedim Assurances
Communication
Tél. : +33 (0)1 49 09 84 92
caroline.duclos@cegedim.com

Guillaume DE CHAMISSO
Agence PRPA
Relations Presse
Tél. : +33 (0)1 77 35 60 99
guillaume.dechamisso@prpa.fr
